

Atelier « expertise hydraulique » Nogent-sur-Seine le 1^{er} février 2012

Synthèse

Date : 1^{er} février 2012

Durée : 3h

Participants : 38 personnes

Introduction

Echanges avec la salle

- 1) Cahier des charges de l'expertise
- 2) Les modèles en question
- 3) Questions portées au débat

Conclusion

Introduction

- **Contexte et cadrage de l'expertise des modèles hydrauliques**

Patrick Legrand, Président des deux Commissions particulières des débats publics (CPDP), donne le contexte de l'expertise des modèles hydrauliques : les questions récurrentes sur la validité des modèles hydrauliques utilisés par les maîtres d'ouvrage lors des réunions publiques ont amené les CPDP à proposer que des expertises extérieures soient menées sur la base d'un cahier des charges public. **L'objectif de cet atelier est de discuter/amender/compléter avec les participants le projet de cahier des charges proposé par les CPDP** (cf. annexe 1). Ce cahier des charges sera ensuite proposé à plusieurs experts européens.

Une prochaine réunion sera organisée lors de laquelle les experts viendront présenter leurs audits des modèles.

- **Présentation de Jean-Michel Hiver, expert pressenti**

Monsieur Hiver, docteur en hydrologie, enseignant à l'Université libre de Belgique (ULB), présente les principes qui guident le choix d'un modèle hydraulique et les méthodes et étapes nécessaires à sa bonne application. Il souligne qu'il est indispensable d'examiner la fiabilité des données entrées dans le modèle et qu' « *il faut rester pragmatique ; un modèle ne pourra pas répondre à toutes les questions.* »

- **Présentation du modèle hydraulique de VNF**

Benjamin Airaud, chef de projet – VNF

- **Présentation des modèles hydrauliques de L'EPTB Seine Grands Lacs**

Amélie Astruc, chef de projet de l'EPTB Seine Grands Lacs et Claudine Jost, EPTB Seine Grands Lacs.

Les deux maîtres d'ouvrage soulignent que leurs modèles hydrauliques ont été validés par un Comité de suivi réunissant plusieurs services de l'Etat, ainsi que par un Comité de pilotage des deux projets, piloté par Monsieur Pierre Verdeaux.

Les comptes-rendus du Comité de suivi sont communicables au public, il n'y en a pas pour le Comité de pilotage.

Echanges avec la salle

1) Cahier des charges de l'expertise

De manière générale, les participants jugent le cahier des charges assez satisfaisant dans sa forme : il est « *relativement équilibré* » et « *les questions intéressantes* ».

Critères de sélection des experts

Patrick Legrand explique qu'il y aura d'autres experts, au maximum cinq. Ils seront sélectionnés notamment pour leur indépendance vis-à-vis des deux maîtres d'ouvrage, et leur compréhensibilité par le public. Amélie Astruc propose un principe « *à discuter* » : que deux experts se consacrent au projet VNF, deux à celui de l'EPTB Seine Grands Lacs et un à l'interaction entre les deux projets.

Les participants proposent :

- 4) d'avoir recours à un expert judiciaire
- 5) d'approcher des équipes de recherche
- 6) de sélectionner des experts modestes et pédagogues.

Périmètre de l'expertise

« *Pourquoi limiter l'aire d'étude de l'expertise à Montereau-Fault-Yonne (cf. p3 du cahier des charges) ? Les conséquences sur Paris paraissent importantes. La neutralité hydraulique ne doit pas être analysée seulement sur la Bassée mais aussi jusqu'à Paris* ». « *La loi « débit/hauteur » du projet Grand Gabarit doit être vérifiée jusqu'à Paris* ».

VNF estime que « *si l'on est neutres à l'aval de notre projet, soit à l'entrée de celui de Seine Grands Lacs, on est neutre jusqu'à Paris* ».

Patrick Legrand souhaite que cette question pertinente soit prise en compte.

Calendrier

« *L'étude est-elle faisable en 4 mois ? Y compris en incluant les échanges nappe-rivière ?* ».

Patrick Legrand : « On a dit quatre mois parce qu'au fond c'est une expertise qui est sortie du débat public, et comme on ne peut pas la faire pendant le débat, (...) on souhaite (...) la sortir avant que le maître d'ouvrage prenne une décision ». Patrick Legrand invite les maîtres d'ouvrage à inscrire les résultats de cette expertise et les thèmes élargis évoqués lors de cet atelier, dans leurs concertations post débat.

« *Le but [d'ici quatre mois] est que les experts auditent nos modèles hydrauliques de surface* » précise l'EPTB Seine Grands Lacs.

Abelardo Zamorano : « quatre mois, c'est un délai court qu'on se fixe comme objectif (...) [le but de] cette première expertise [est de nous] dire si ces modèles-là sont capables de répondre à notre question »

Champs d'intervention de l'expertise

- Etendre l'expertise des modèles hydrauliques de surface aux aspects hydrogéologiques

« Il faut regarder les échanges au niveau des nappes, ne pas se contenter des eaux de surface » ; « on ne nous parle que de surface : le canal peut avoir un impact sur le drainage de la nappe ».

L'EPTB Seine Grands Lacs estime prématuré à ce stade du projet de conduire des études hydrogéologiques et interroge les participants : « où serait-il judicieux de faire des relevés de nappes pour mesurer les effets ? Il faut donner des pistes pour caller un modèle ». VNF indique avoir mis en place un modèle hydrogéologique simplifié qui « doit être affirmé et peut être expertisé. »

- Focus sur la zone et les milieux naturels

Une représentante de la Réserve naturelle de la Bassée souhaite que « l'expertise mette l'accent sur les zones naturelles protégées » et que « soit notamment pris en compte l'impact des travaux sur ces zones. » Un représentant de l'Association Nature du Nogentais attend qu'un expert analyse « la préservation des habitats des espèces présentes ».

2) Les modèles en question

Neutralité hydraulique étudiée sur les crues, et sur les étiages ?

« Les problématiques de crue semblent intéresser beaucoup plus que les problématiques d'étiage », « Les problèmes de crues peuvent trouver des solutions locales, pas les étiages. (...) On va vers des conflits d'usage de l'eau dans vingt ans ».

VNF indique avoir étudié la neutralité hydraulique pour les crues comme pour les étiages.

L'EPTB Seine Grands Lacs rappelle l'importance d'étudier les phénomènes de crues : les lacs-réservoirs soutiennent efficacement les étiages, comme en 2011, année particulièrement sèche. Au contraire, Paris n'est pas protégée pour des crues de période de retour de 50 ans, alors qu'en Allemagne, des villes sont protégées pour des crues de période de retour de 200 ans.

Compatibilité des modèles des deux maîtres d'ouvrage

« Est-ce que les deux modèles utilisés sont compatibles ? Ne serait-il pas possible de faire fonctionner le modèle de VNF jusqu'à Paris ? » « Puisque là, on a deux modèles qui sont vraiment sur des bases totalement différentes, cela aurait été bien d'avoir pour une fois un modèle complet sur La Bassée et qu'on puisse le faire tourner avec les deux aménagements. »

Patrick Legrand considère que cette question d'un modèle global/général entre dans la problématique, et sera posée aux experts : « Il faudrait que l'on trouve un moyen d'articuler les modèles ».

L'EPTB Seine Grand Lacs estime que « c'est une bonne idée, mais les logiciels sont différents, ce n'est pas anodin ». VNF précise qu'il ne sera pas possible d'étudier le fonctionnement de son modèle jusqu'à Paris en 4 mois.

3) Questions portées au débat

Plusieurs questions posées lors de cet atelier ne concernent pas directement le sujet de l'expertise hydraulique. Elles feront l'objet d'une réponse du maître d'ouvrage sur les sites Internet des débats.

Questions sur le projet de l'EPTB Seine Grands Lacs

Le projet est-il « une compensation du projet de mise à grand gabarit ? »

« Ne pourrait-on pas faire autrement, avec notamment la reconstitution des zones inondables naturelles ? »

« Est-il pertinent de pomper l'eau dans la nappe pour réaliser des inondations écologiques ? »

« Les barrages ne vont-ils pas avoir un effet sur les crues, car les digues empêcheront l'écoulement de l'eau ? »

Questions sur le projet de VNF

« Le modèle économique du projet de mise à grand gabarit est basé sur l'exploitation des granulats qui doit s'arrêter dans 25 ans. Où est-donc le rapport coût/bénéfice ? »

« À quelle échelle de temps on se place ? (...) À court terme ? À 50 ans, quand les carrières auront disparu ? »

Question pour les deux projets

« Le changement climatique a-t-il été pris en compte ? »

Conclusion

Patrick Legrand remercie les participants et évoque les suites de l'atelier : « mon équipe du secrétariat et les maîtres d'ouvrage reprendront tout ce qui a pu se dire sur le cahier des charges, et [auront] d'ici 10 jours peut-être [pour le modifier]. (...) Ensuite, une petite feuille vous annoncera régulièrement, à la fois les progrès en matière de contact avec les experts, la façon dont cela s'organise, sachant que ces choses-là seront resynthétisées, calées et engagées de façon totalement engageante lors des deux réunions finales des 15 et 16 février (...) je verrais assez mal que les maîtres d'ouvrage n'aient pas, au chapitre concertation post-débat public, une série de propositions qui portent sur cette question-là, qui serait une forme de prolongement de ce soir, et qui soit acté dans la question finale. Il est évident que le maître d'ouvrage va devoir vous faire des propositions sur la gouvernance de ce groupe, sur le modèle d'organisation, qui est automatiquement transversal ».